

POLITIQUE QUALITÉ

PREVY place la qualité de service, la satisfaction de ses adhérents, des travailleurs et plus largement de l'ensemble des parties prenantes, au cœur de son action.

Dans le respect des exigences réglementaires, de notre Projet de Service, de notre CPOM et du référentiel AFNOR SPEC 2217, nous nous engageons à conduire nos missions de prévention des risques professionnels, de suivi individuel de l'état de santé des travailleurs et de prévention de la désinsertion professionnelle, dans le respect des principes **d'équité de traitement, d'impartialité et de confidentialité**.

La politique qualité de PrevY repose sur 5 axes :

Garantir une offre de services adaptée et conforme aux exigences réglementaires

- Assurer la réalisation effective de l'offre socle : la prévention des risques professionnels, le suivi individuel de l'état de santé et la prévention de la désinsertion professionnelle.
- Répondre aux besoins des adhérents et des travailleurs dans le respect de l'équité de traitement.

Piloter et améliorer notre performance

- Définir des objectifs mesurables et suivre nos résultats à l'aide d'indicateurs pertinents.
- Analyser les écarts et mettre en œuvre les actions nécessaires à l'atteinte de nos objectifs.
- Évaluer la satisfaction des parties prenantes.

Améliorer en continu nos pratiques

- Favoriser l'harmonisation de nos méthodes et l'amélioration continue de nos services.
- Être à l'écoute de nos adhérents, travailleurs suivis ainsi que partenaires.
- Traiter les réclamations et prendre en compte les retours d'expérience.
- Développer une culture d'amélioration continue fondée sur l'évaluation de nos résultats tout en encourageant l'innovation et la créativité pour garantir notre compétitivité.

Maîtriser nos risques et garantir la conformité

- Veiller au respect des exigences réglementaires et déontologiques.
- Garantir l'impartialité de nos actions et décisions.
- Assurer la confidentialité des informations confiées à notre service.
- Sécuriser nos activités, nos données et nos systèmes d'information et en assurer la traçabilité.

Mobiliser l'ensemble de nos collaborateurs

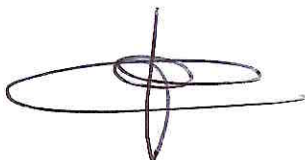
- Veiller que chaque collaborateur contribue à la qualité du service rendu et à l'amélioration continue de nos pratiques.
- Favoriser le développement des compétences, l'engagement des équipes pluridisciplinaires et la promotion d'une culture fondée sur **l'éthique, l'intégrité, l'impartialité et la qualité de service**.

La Direction s'engage à fournir les moyens nécessaires au déploiement de cette politique et à en assurer le suivi régulier.

Notre volonté : proposer un service de prévention et de santé au travail interentreprises performant, innovant, efficient et reconnu pour la qualité de son accompagnement auprès des entreprises adhérentes et de leurs travailleurs.

Fait à Nîmes, le 23 septembre 2026

Nancy GIRAUDIER
Directrice



Eric BUTEL
Président

